

Entendre les **voix** de l'abstention

Les voix de l'abstention ne sont pas monocordes. Si le contexte des élections et les inégalités sociales, territoriales et générationnelles sont à considérer pour expliquer la « crise civique », la citoyenneté se transforme avec l'émergence, dans les nouvelles générations, d'un autre rapport au vote et à la participation politique.

Vincent TIBERJ, professeur des universités, Sciences Po Bordeaux

2 8 juin 2020, soir du second tour des élections municipales. Jean-Luc Mélenchon prend la parole et s'inquiète d'« *une grève civique* », d'« *une forme d'insurrection froide contre toutes les institutions du pays* ». Il n'est pas le seul, ce soir de vague verte, mais ses mots ont résonné particulièrement fort. Ce n'est pas non plus nouveau : depuis le milieu des années 1980, journalistes, sociologues, responsables politiques ou associatifs déplorent que de plus en plus de citoyens ne votent plus.

Oui, l'ampleur de l'abstention doit être prise en compte. Oui, on peut s'inquiéter des inégalités sociales et territoriales croissantes face au vote. Les urnes, quand on analyse qui a parlé, ont souvent un accent « classes aisées et classes âgées », et cela doit interroger notamment du côté des responsables politiques. Mais il faut aussi rappeler que le vote est un acte très contraignant, construit pour canaliser le peuple et légitimer la démocratie représentative. Beaucoup aujourd'hui préfèrent recourir à d'autres moyens pour se faire entendre : voter ne suffit plus. La grève des urnes n'est donc pas pour eux une grève civique. Ce mouvement a de grandes chances de s'amplifier car il est associé au renouvellement générationnel.

Mais revenons en premier lieu sur les dynamiques de l'abstention. Y a-t-il une montée de ce phénomène ? Pas toujours. Au regard des données statistiques, difficile de conclure que l'abstention progresse inéluctablement en France. Les citoyens continuent de se mobiliser fortement pour

« Ce n'est pas l'abstention systémique qui progresse, mais plutôt la participation ou l'abstention intermittente. »

l'élection présidentielle – de fait, de plus en plus d'électeurs le font ⁽¹⁾ –, et beaucoup moins pour d'autres élections. L'abstention dépend avant tout de la question qu'on pose à l'électorat, des postes en jeu et du contexte. On peut ainsi calculer les écarts maximaux de participation en découpant par mandat présidentiel pour les trois élections organisées sur l'ensemble de la période (présidentielle, législatives et municipales). La variation maximale de participation est de 16 points entre 1958 et 1965. Mais, entre 1965 et 1969, elle stagne à 7 points de différence, et à 9 points entre 1969 et 1974. Entre 1974 et 2002, les écarts maximaux oscillent entre 13 et 15 points. À partir de 2002, ils tournent autour de 23 points. On atteint 29 points en 2017 (entre les législatives et la présidentielle) et 33,5 points (quand on inclut les municipales).

Montée de l'abstention conjoncturelle

Le contexte électoral joue donc de plus en plus dans le fait de voter ou de s'abstenir. On peut assister à des retours aux urnes, parfois de grande ampleur : pour l'élec-

tion présidentielle en général, mais aussi pour les élections régionales de 2004 ou pour les européennes de 2019, ou même pour le référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen. Les explications sont conjoncturelles dans ces trois derniers cas : une remobilisation de l'électorat de gauche après le « coup de tonnerre du 21 avril 2002 », une mobilisation écologiste dans le deuxième et une campagne clivée et donc mobilisatrice pour le troisième cas. À l'inverse, certaines caractéristiques systémiques peuvent susciter des reflux de participation. Par exemple, on a pu constater dès 1981 que des législatives postérieures à une élection présidentielle aboutissaient à une plus faible participation qu'à mi-mandat présidentiel. Si les élections législatives de 2002 et d'après mobilisent aussi peu, c'est parce que les perdants considèrent que les « jeux sont faits ».

(1) 24,5 millions d'électeurs ont voté au premier tour de la présidentielle de 1965 et 37 millions au premier tour de 2017.

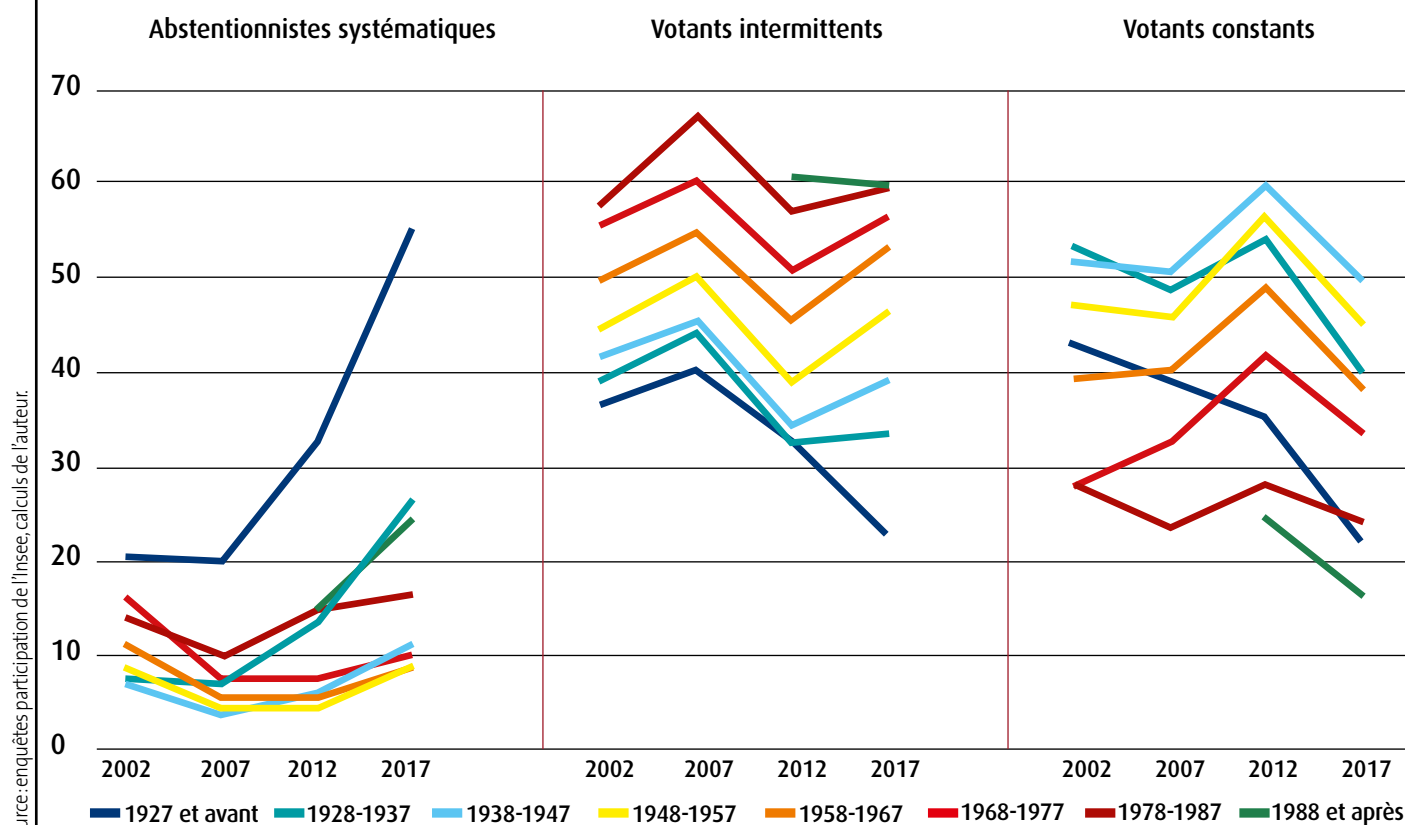
(2) F. Héran, « Voter toujours, parfois... ou jamais », in B. Caubère, N. Mayer (dir.), *Le Nouveau Désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Presses de Sciences Po, 2004, p. 351-367.

(3) « Elections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », in *Insee Première*, no 1670, octobre 2017.

(4) *L'Expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, 2001.

(5) C. Braconnier, B. Coulmont, J.-Y. Dormagen, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », in *Revue française de science politique*, n° 6, vol. 67, 2017, p. 1023-1040.

Le rapport au vote par générations et séquences électorales



D'autres facteurs de court terme peuvent encore accentuer le retrait des urnes. Les municipales de 2020 vont désormais constituer l'exemple par excellence d'une démobilisation contextuelle avec la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19. Pour la première fois sous la V^e République, l'abstention à un même type d'élection a progressé de 17,5 points, alors que l'abstention aux municipales, le deuxième type d'élections le plus mobilisateur pour les Français depuis 2001, avait un rythme de progression relativement faible (+ 2,5 points en moyenne entre 1989 et 2014). Le second tour a confirmé l'impact de la crise sanitaire.

Ce n'est donc pas l'abstention systémique qui progresse, mais plutôt la participation ou l'abstention intermittente⁽²⁾. A partir des enquêtes sur la participation électorale de l'Insee, Guillemette Buisson et Sandrine Penant⁽³⁾ ont estimé que les abstentionnistes constants (non-vote aux quatre scrutins organisés pour la présidentielle et

Pour les personnes nées avant-guerre, voter est un devoir civique; mais pour les post-baby-boomers c'est un moyen de participer comme un autre, un droit que l'on exerce selon les élections et le contexte...

les législatives) comptaient pour 12 % du corps électoral en 2002 (8,6 % en 2007) et pour 13,4 % en 2017, tandis que les votants constants étaient 48 % en 2002, 51 % en 2007 et 36 % en 2017. En revanche, 40 % des électeurs de 2002 et 2007 étaient des votants intermittents, contre 51 % en 2017.

Inégalités et votes : des points d'alerte

Depuis les premières études de l'abstention aux Etats-Unis et en Europe, on a pu constater que le vote est fortement lié aux inégalités sociales. Au milieu du XX^e siècle, les femmes votaient moins que les hommes (cela s'est depuis inversé),

tandis que les cadres votaient plus que les ouvriers et les employés, et les diplômés votaient plus que les non-diplômés. Les chômeurs se rendaient moins souvent aux urnes.

Enfin, les classes d'âge actives votent plus souvent que les jeunes et les très âgés. Pour les jeunes, Anne Muxel⁽⁴⁾ parle de moratoire politique : une période lors de laquelle les nouveaux entrants sur la scène électorale se cherchent face aux alternatives politiques mais aussi face au vote. A la présidentielle de 2017, ces résultats se sont confirmés⁽⁵⁾ : 11,4 % d'abstention chez les Bac+5, contre 37,6 % chez les sans-diplôme; seuls 14 % des 40-69 ans se sont abstenus, contre 31,6 % pour les 25-29 ans; 24 % des ouvriers ne se sont pas déplacés, contre 11,6 % des cadres, etc. Aux législatives de 2017, l'abstention a progressé dans tous les groupes sociaux, mais les écarts entre groupes se sont encore plus creusés. Plus de 70 % des 25-29 ans, plus de 60 % des ouvriers et des sans-diplômés se sont

abstenus, contre environ 40 % pour les 40-59 ans, 35 % des cadres et des titulaires d'un master. Autrement dit, plus la participation recule, plus les urnes prennent un accent, celui des groupes les plus favorisés dans la société.

C'est aussi confirmé d'un point de vue territorial, particulièrement dans les quartiers défavorisés des villes. Les campagnes sont plus participantes que les villes, en partie parce que dans les petites communes le contrôle social est plus fort, mais entre les villes et au sein des villes, on peut effectivement craindre l'émergence d'une « *démocratie de l'abstention* »⁽⁶⁾. Aux législatives de 2017, la riche Neuilly-sur-Seine a voté à 50,5 %, contre 34 % des électeurs de Nanterre. En Seine-Saint-Denis, 40 % des électeurs du Raincy, une commune relativement privilégiée, ont voté, contre 21 % à Clichy-sous-Bois, la ville voisine. Les effets sont encore plus forts dans les quartiers de grands ensembles.

Un citoyen ou une citoyenne, une voix, certes, mais clairement celles et ceux qui s'en servent ne sont pas représentatifs des abstentionnistes.

Effets du renouvellement générationnel

Le lien au vote et particulièrement à son intermittence est lié à un phénomène démographique essentiel : le renouvellement générationnel⁽⁷⁾. Près de 60 % des électeurs de 2017 n'étaient pas nés ou en âge de voter en 1981, et ces électeurs sont porteurs d'un autre rapport au vote.

Le graphique p. 13 reprend la distinction de François Héran entre abstentionnistes systématiques, votants intermittents et votants constants, lors des quatre tours de la présidentielle et des législatives (depuis 2002). Renouvellement générationnel et intermittence du vote sont très liés. Les cohortes 1928-1937, 1938-1947 et 1948-1957 (celles du baby-boom) se caractérisent par une tendance à voter de manière constante, mais plus une cohorte est récente, moins elle compte d'électeurs constants et de plus en plus d'électeurs intermittents. En 2017, ils représentent plus de 50 % des cohortes 1958-1967, 1968-1977, 1978-1987, 1988 et après. Ce n'est pas un effet de jeunesse puisqu'on parle ici de citoyens, dont bien sûr certains ont entre 18 et 27 ans (pour la dernière cohorte), mais aussi de citoyens qui pourraient être leurs parents. Le

vote n'est donc plus automatique, et cela dure désormais depuis plus de vingt ans. Il y a une mauvaise et une bonne nouvelle, face à ce décentrement du vote. D'abord il va accroître certaines inégalités sociales. Les peu diplômés, les ouvriers et les employés des cohortes anciennes votaient et votent souvent systématiquement, par devoir, mais les mêmes dans les cohortes récentes se rendent aux urnes de manière intermittente. Par exemple seuls 16 % des diplômés du secondaire de la cohorte 1978-1987 sont des votants constants, contre 53 % des mêmes s'ils sont nés entre 1938 et 1947.

On compte aussi moins de votants assidus parmi les diplômés du supérieur ou

**« Plus la participation recule,
plus les urnes prennent
un accent, celui
des groupes les plus favorisés
dans la société.
Cela se confirme aussi
d'un point de vue territorial,
particulièrement
dans les quartiers défavorisés
des villes. »**

les cadres du post-baby-boom, mais à la différence de leurs homologues générationnels, le vote n'est qu'un moyen d'expression parmi d'autres.

Les répondants nés avant-guerre sont caractéristiques d'une « *citoyenneté de déférence* »⁽⁸⁾. Ces électeurs se déplacent parce qu'on le leur demande et que c'est un devoir pour élire des candidats désignés par « en haut ». Après ils entendent rester à leur place. Pour ceux-ci, les moyens d'action protestataires sont illégitimes. Mais, compte tenu de leur âge,

cette citoyenneté de déférence va se marginaliser. A partir d'une autre enquête j'ai pu déterminer la part de citoyens qui ne s'expriment qu'à travers le vote : 38 % dans la cohorte 1923-1937, 18 % dans la cohorte 1938-1947, et cette proportion tombe en dessous des 10 % dans les cohortes 1958-1967, 1978-1987, 1988 et après.

Les sens du vote et du non-vote

Dans les cohortes du baby-boom, une majorité des membres recourt à l'ensemble des moyens d'action (protestation et vote). En revanche, dans les cohortes nées après 1970, les citoyens qui utilisent l'ensemble de ces moyens ne sont plus qu'entre 33 % et 20 %. Pourtant, on ne peut les considérer comme « aciviques ». Ces électeurs participent, mais sans être des électeurs systématiques et en mobilisant des modes d'action comme la manifestation, la pétition, le boycott, les réseaux sociaux... Ils sont 43 % dans la cohorte 1968-1977, 52 % dans la cohorte 1978-1987 et 49 % dans la cohorte 1988 et après.

Dès lors, l'intermittence des urnes dans ces cohortes ne veut pas dire une absence de participation : elle prend juste d'autres formes. Le vote n'a donc plus la même signification. Pour les personnes nées avant-guerre c'est un devoir civique, mais pour les post-baby-boomers c'est un moyen de participer comme un autre ; et il est sans doute moins intéressant, puisque le message que le votant envoie ne lui appartient plus, une fois le bulletin dans l'urne. En revanche, une pétition ou une manifestation permettent d'exprimer plus clairement ce que l'on souhaite. Le vote devient alors un droit, que l'on exerce selon les élections et le contexte. On peut aussi envisager que derrière cette intermittence s'exprime une forme d'indifférence face à la classe politique ou à sa finalité de choisir des élus.

Les conséquences de ces transformations sont majeures, pour la démocratie française. Si l'on n'y prend pas garde s'instaurera une dissonance entre une démocratie représentative, dont le principe de légitimation par le vote est de plus en plus remis en question, et une démocratie des citoyens qui passent de plus en plus par d'autres moyens. Il paraît donc essentiel de redonner de la place aux citoyens dans des institutions qui, longtemps, les ont considérés comme mineurs. ●

(6) C. Braconnier, J.-Y. Dormagen, *La Démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

(7) V. Tiberj, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Puf, 2017.

(8) Idem.